

LUNDI LE 2 JUIN 2008

Session régulière du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), lundi le 2 JUIN 2008 à 19 h 00,

Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. Claude Després, M. André Poulin, M. Gaston Cloutier, M. Jean-Guy Marois, formant quorum.

Absent : Le conseiller Serge Gilbert

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

1. Ouverture de la réunion à 19 h 00.

2008-169

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications afin d'ajouter les points suivants :

- 18.6 Travaux route 257 – Location pelle mécanique
- 18.7 Travaux route 257 – Location bélier Mécanique
- 18.8 Travaux route 257 – Ponceaux
- 27.1 Bacs bleus coûts remboursés
- 27.2 Enviro Septic
- 27.3 Attribution numéro civique – chemin Roy
- 27.4 Demande du Parc-en-ciel : utilisation de la grande salle
- 27.5 Dossier : Réjean et Hervé Cloutier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2008-170

3. Adoption du procès-verbal de la session du 5 mai 2008 :

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le procès-verbal de la session régulière du 5 mai 2008 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2008-171

Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 16 mai 2008 :

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le procès-verbal de la session spéciale du 16 mai 2008 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. Suivi des résolutions

4.1 Travaux de nettoyage au jet de sable

Les travaux de nettoyage au jet de sable pour les 2 sableuses ont été réalisés. Le camion 92 sera amené directement au Garage Marc Routhier pour les travaux de nettoyage au jet de sable.

4.2 Identification des portes de camions

Le travail sera fait le 3 juin à 9 h 15 par Lettrage Lyne Bernier tel que spécifié à la résolution 2008-142 adoptée le 5 mai 2008.

4.3 Rappel du camion autopompe

Les travaux ont été exécutés et le camion est revenu.

4.4 Collecte des pneus usés

La collecte des pneus usés étant terminée, la compagnie responsable sera avisée de venir ramasser le tout.

4.5 Territoire MAR- RIN : Passe d'été pour les citoyens de Lingwick

4 demandes ont été reçues et elles ont été remises au responsable du Territoire MAR-RIN.

5. Rapport du maire

7 mai : Réunion pour le Pacte rural

14 mai : Rencontre des 7 maires

15 mai : Atelier de la MRC concernant la retraite du directeur général

21 mai : Conseil mensuel de la MRC

26 mai : Atelier

30 mai : Dossier Route 257 - Rencontre avec un représentant de Domtar ainsi qu'une rencontre avec la propriétaire de Savane Investissement

6. Rapport des comités

Le conseiller Marois a assisté à quelques réunions, les Loisirs de la MRC; Projet Canadian Tire pour les démunis. L'installation du panneau de signalisation pour l'interdiction des bateaux à moteur au Territoire MAR-RIN à été effectué. Une rencontre avec les aînés a eu lieu afin de remettre de l'information pour le Transport du Bonheur. Les jeux du Parc-en-ciel ont été identifiés.

Le conseiller Després mentionne sa participation au dossier de la route 257.

Le conseiller Guillemette donne des informations au sujet de la vérification mécanique annuelle des camions et du fardier.

6.1 Remerciement départ inspecteur en voirie

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Marois et résolu que la municipalité adresse les remerciements à :

M. Alain Bouffard pour ses années de services au sein de la municipalité du Canton de Lingwick à titre d'inspecteur en voirie et chef d'équipe depuis le 5 juillet 2004.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6.2 Rapport du responsable du service incendie

Le directeur adjoint du service incendie donne des informations concernant sa participation lors d'une réunion à Straford. Le renouvellement de l'entente incendie aura lieu à l'automne et des modifications à la rémunération des pompiers lors d'entraide seront discuté.

7. MRC du Haut St-François – Droit de retrait : Quote-part Les Étincelles

ATTENDU QUE le conseil des maires, lors de son assemblée du 19 mars 2008, a adopté sur division une résolution visant à contribuer financièrement dans le cadre du projet du centre multifonctionnel du Club des Étincelles de Bonheur du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE cette contribution financière a été établie à 35 000 \$ afin de permettre à l'organisme de bénéficier d'une contribution bonifiée de la part du Réseau Desjardins du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE cette contribution n'est pas une responsabilité obligatoire de la MRC du Haut-St-François et que les municipalités locales de son territoire peuvent se retirer de cette quote-part spéciale;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cette fin par Monsieur Jean-Claude Dumas, conseiller de la MRC du Haut-St-François, à l'assemblée ordinaire du 16 avril 2008;

2008-173

À CES CAUSES, sur la proposition du conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Cloutier

IL EST RÉSOLU que la Municipalité du Canton de Lingwick applique son droit de retrait sur ce dossier et se retire de toute quote-part et/ou quote-part spéciale. Copie de cette résolution devra être transmise par courrier recommandé au préfet de la MRC du Haut St-François.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Un maire, un vote

**MUNICIPALITÉ DE LINGWICK
RETRAIT DE LA TABLE DES MAIRES
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS**

Attendu que chaque élu(e) siégeant au sein de la MRC se doit de représenter l'ensemble des citoyens(nes) de la MRC et que les quotes-parts de chaque municipalité sont calculées aux mêmes normes pour tous les contribuables de la MRC;

Attendu qu'au sein d'un conseil municipal il y a un conseiller(ère) un vote, au CLD, un organisme de la MRC, il y a administrateur(trice) un vote;

Attendu que normalement à un conseil d'administration, que se soit syndical, coopératif et de compagnie, c'est une personne un vote;

Attendu que le mode de votation de la MRC va à l'encontre du respect de l'élu(e);

Attendu l'arrogance que certains maires démontrent autour de la table des maires de la MRC du Haut-Saint-François

Attendu que la méthode de votation actuelle de la MRC permet à quatre (4) maires des municipalités les plus peuplées de se nommer au conseil administratif même si quatorze (14) maires y siègent.

Attendu que le conseil des maires n'a aucun contrôle sur les dépenses de la MRC : les membres du conseil d'administration se sont voté une augmentation de plus de 40% de leur salaire et une augmentation de presque 100% pour le préfet suppléant.

Attendu le peu d'information pertinente transmise par le Conseil d'Administration à la table des maires avant la prise de décision (*Ex : projet de retraite graduelle du directeur général et prime de départ ; remaniement du C.A. du CLD; projet de gouvernance de la MRC; pour ne nommer que ces derniers...*);

Attendu que le 16 avril 2008, malgré le vote majoritaire de neuf (9) maires sur quatorze (14) pour que le système de votation actuelle de la MRC du Haut Saint-François soit ramené à « un vote un maire » ; comme cela était avant le décret 692-95 du 24 mai 1995, alors qu'il y avait 24 municipalités.

Attendu que depuis le 16 avril 2008, sept (7) maires se sont retirés de la table des maires ;

2008-174

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MAROIS
SECONDÉ PAR LE CONSEILLER DESPRÉS
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

- a) D'appuyer les revendications de la mairesse de Lingwick, Madame Céline Gagné, afin d'obtenir une véritable démocratie, dans le respect des élus(es), au conseil des maires à la MRC du Haut Saint-François.
- b) Que la Municipalité de Lingwick utilise son droit de retrait pour toute décision ou projet de la MRC du Haut St-François tant et aussi longtemps qu'une solution à sa satisfaction n'aura été mise en place;
- c) Que la Municipalité de Lingwick n'endosse ni ne se considère liée par aucune des décisions du Conseil des Maires de la MRC du Haut St-François tant que la situation actuelle prévaut;
- d) Que la Municipalité de Lingwick étudie la possibilité de se joindre à une autre MRC limitrophe, comme certaines municipalités limitrophes le font ou le feront ;
- e) Que la Municipalité de Lingwick étudie la possibilité de rapatrier localement tout ce qui peut l'être et qui est présentement géré ou contrôlé par la MRC du Haut St-François.

Copie de cette résolution devra être transmise par courrier recommandé au préfet de la MRC du Haut St-François, Monsieur Marc Reid.

Copies devront aussi être expédiées par courrier ordinaire à
 - Monsieur Jean Charest, Premier Ministre,
 - Madame Nathalie Normandeau, Vice-première Ministre et Ministre des Affaires Municipales et des Régions,
 - Madame Johanne Gonthier, députée de Lac Mégantic,
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Serrure et système de clefs pour l'édifice municipal

Ce point est reporté au prochain atelier afin que des informations supplémentaires puissent être prises.

10. Renouvellement du contrat d'entretien du photocopieur

2008-175

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'accepter le contrat de service pour le photocopieur auprès de Supérieur Bureautique (Sherbrooke) au montant de 465 \$ plus les taxes, comprenant 25 000 copies incluses, pièces, main-d'œuvre et poudre pour un montant total de 524,87 \$ incluant les taxes. Les copies additionnelles sont au coût de 0,017 \$ la copie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. Entériner dépenses : réparations véhicules de voirie

2008-176

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Poulin et résolu d'entériner les dépenses des réparations urgentes et exigées par la vérification mécanique annuelle pour les machineries suivantes :

- . Camion 97 : Les réparations qui ont été effectuées chez :
 Ressort Robert (Lac Mégantic) : 651,72 \$ incluant les taxes.
 JN Denis (Weedon) : 2 705,11 \$ incluant les taxes.
- . Camion 92 : Les réparations qui ont été effectuées chez :
 Mécano Pro-Diesel (Stornoway) : 3 133,50 \$ incluant les taxes.
- . Fardier : Les réparations qui ont été effectuées chez :
 JN Denis (Weedon) : 2 220,49 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LES POINTS 11.1, 11.2, 11.3 SONT TOUS REGROUPÉS DANS LA RÉOLUTION PRÉCÉDENTE.

11.4 Camion citerne

2008-177

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Poulin et résolu d'autoriser l'achat des pièces nécessaires pour les travaux de

réparation du camion citerne, réparations urgentes concernant le « cross member » et exigées par la vérification mécanique annuelle afin que les camions puissent circuler.

Que les réparations de soudure seront faites par M. Michel Bourque sont retenus au taux horaire de 30 \$ de l'heure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

- 2008-178**
- 12. Entériner demande de subvention – réseau routier : année 2008**
Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu de demander un montant de 40 000 \$ du budget discrétionnaire de la députée Johanne Gonthier pour l'amélioration de la route 257 en direction sud vers la Ville de Scotstown.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 13. Michel Rousseau : ancien parcours de la route 257 vers Weedon**
Des explications sont données concernant M. Michel Rousseau, il désire faire l'installation d'une entrée privée pour avoir accès à sa propriété par l'ancien parcours de la route 257 en direction de Weedon. Il a l'autorisation mais les travaux sont sa responsabilité.
- 2008-179**
- 14. Dépôt du rapport d'inspection de voirie - Année 2008**
Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que le conseil accepte la liste présentée des travaux prioritaires pour l'été 2008, comportant des dépenses de 39 144 \$ et que les dépenses supplémentaires pour les travaux suivantes devront être autorisées :
- . L'épandage de l'abat poussière;
 - . Le fauchage des bords de routes;
 - . Débroussaillage;
 - . Asphalte;
 - . Glissière;
 - . Ponceaux;
 - . L'entretien des ponts qui ne sont pas la responsabilité du Ministère des Transports;
 - . Gravier;
 - . Taxes applicables.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2008-180**
- 15. Engagement temporaire d'un employé de voirie**
Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'embaucher Honoré Béland à titre d'ouvrier de voirie pour la période du 9 juin au 5 juillet 2008. Le salaire de M. Béland sera de 15 \$ l'heure le tout sous la supervision de l'inspecteur par intérim M. Sylvio Bourque.
Cette personne devra remplir une feuille de temps ainsi qu'un rapport journalier qui devront être remis au bureau municipal hebdomadairement.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 16. Période de questions**
Madame Hélène Rousseau, présidente de l'AFEAS exprime ses remerciements, de la part des membres l'organisme, aux membres du conseil pour le prêt du petit local. Elle invite les gens à venir visiter leur local.
- Une dame demande des informations concernant la piste cyclable et la possibilité d'accroître la signalisation pour plus de sécurité sur le tronçon. Il est expliqué qu'il n'y a pas de tronçon spécifique pour une piste cyclable le long de la route 257 en direction de Weedon.

Une dame s'informe pour la possibilité de réinstaller le ventilateur dans la cafétéria. Après vérification, le ventilateur sera réinstallé.

Une personne demande aux membres du conseil les comités auquel ils participent.

Une personne demande des informations sur l'épandage de l'abat poussière sur la route 257 en direction de la Ville de Scotstown et s'informe si lors des travaux réalisés sur cette route il y aura une amélioration des courbes et de l'affichage afin d'inciter les usagers à respecter la limite de vitesse.

17. Pause santé de 20 h 15 à 20 h 25.

18. Dossier : Route 257 (vers Scotstown) – Travaux réfection

18.1 Route 257 - Achat parcelles terrains

Achat de parcelles de terrain avec Savane Investissements

Attendu que la municipalité a entrepris des travaux pour la réfection de la route 257 sud en direction de Scotstown;

Attendu que la municipalité doit acquérir des parcelles de terrain en bordure de ladite route d'une largeur maximum de 4 mètres pour rendre l'emprise réglementaire et sécuritaire pour la circulation routière et l'entretien normal;

Attendu qu'une entente est intervenue entre les propriétaires riverains;

Attendu que le prix d'achat desdites parcelles a été fixé à celui de l'évaluation municipale selon le rôle effectif au 1er janvier 2007 pour du boisé moyen, soit 2 219\$ l'hectare;

Attendu que SAVANE INVESTISSEMENT INC. est propriétaire des lots 28 et 30 du rang C, Canton de Lingwick;

Attendu que SAVANE INVESTISSEMENT INC. a consenti à céder environ 3 120 m.c. de terrain aux termes de l'entente intervenue le 30 mai 2008;

POUR CES MOTIFS

2008-181

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Poulin et résolu,

Que la municipalité fasse l'acquisition de la corporation SAVANE INVESTISSEMENT INC. d'une parcelle de terrain de 4 mètres de profondeur sur toute la largeur des lots 28 et 30 du rang C, Canton de Lingwick, soit environ 3 120 m.c. pour une somme de 692,33\$ à être payée comptant lors de la signature de l'acte de vente notarié.

IL EST RÉSOLU de requérir les services de Me Claire Bouffard, Notaire pour la rédaction dudit acte de vente et pour l'obtention d'une mainlevée par le créancier hypothécaire si nécessaire.

IL EST RÉSOLU que la mairesse et la directrice générale soient autorisées et sont par les présentes autorisées à signer ledit acte

d'acquisition de même que tous les documents ou écrits nécessaires pour donner plein effet aux présentes résolutions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.2 Travaux route 257 - Modification engagement contremaître : salaire

Considérant l'adoption de la résolution 2008-134, adoptée le 5 mai 2008 pour l'engagement de M. Renald Lessard à titre de contremaître de chantier pour la vérification de l'exécution des travaux;

Considérant qu'il avait été spécifiquement énoncé que le mandat de M. Lessard était de s'assurer que les travaux seraient exécutés selon les spécifications de la firme d'ingénieur retenu par le Ministère des Transports;

Considérant que depuis le début des travaux, Monsieur Lessard a dû préparer tous les travaux;

Considérant que la firme d'ingénieur Techni Génie Conseil inc. a bien expliqué lors d'une rencontre que leur mandat consistait à fournir des conseils et de signer les rapports finaux mais non d'être sur place pour les travaux ou de coordonner ceux-ci;

POUR CES MOTIFS

2008-182

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que la résolution 2008-134 soit modifiée afin de modifier les tarifs suivants :

Les services de Monsieur Renald Lessard à titre de contremaître de chantier dans le cadre des travaux de réhabilitation de la route 257 seront payés au tarif horaire de 25 \$ plus ses frais de transport;

Que cette résolution est rétroactive au 5 mai 2008 et ce pour toute la période des travaux ou toute période jugée nécessaire et prévue par le conseil municipal et/ou selon les besoins;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.2 Travaux route 257 - Borne géodésique

Considérant les travaux réalisés sur la route 257 en direction de la Ville de Scotstown, la Division des levés géodésiques Centre canadien de télédétection - Ressources naturelles du Canada - Gouvernement du Canada confirme que la station qui sera détruite est bien 86L101.

Les Levés géodésiques du Canada donnent la permission d'enlever la station 86L101 afin de poursuivre les travaux routiers.

Il est demandé de ne pas remettre la station à sa place antérieure puisque qu'un usager pourrait s'en servir et il/elle utiliserait de mauvaises coordonnées.

18.3 Travaux route 257 – Achat 50 voyages de gravier brut et plus

Considérant les travaux en cours sur la route 257, commençant à la fin du périmètre urbain du secteur de Gould (après le cimetière) en poursuivant en direction sud vers la ville de Scotstown;

2008-183

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Després et résolu d'acheter du gravier brut auprès de l'entreprise Bochemins Thibault de Scotstown au coût :

Matériaux : 2 \$ / tonne

Transport : 4,26 \$ / tonne

Total : 6,26 \$ / tonne plus les taxes = 7,06 \$ / tonne

incluant le chargement et la pesée de chaque camion au fur et à mesure des besoins pour une quantité d'environ 50 voyages et plus selon les besoins.

Un bon de pesée est exigé à chaque voyage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.4 Travaux route 257 et autres matériaux

Le point n'est pas discuté.

18.6 Travaux route 257 – Location Pelle mécanique

Considérant les travaux en cours sur la route 257, commençant à la fin du périmètre urbain du secteur de Gould (après le cimetière) en poursuivant en direction sud vers la ville de Scotstown;

2008-184

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de retenir les services de Excavation Clément Duquette inc. de Stornoway pour la location d'une pelle mécanique pour les travaux des ponceaux selon les besoins, au taux horaire de 95 \$ sans les taxes. Des frais de transports peuvent s'appliquer si la machine doit être déplacé sur de longue distance.

Monsieur Renald Lessard, responsable de la supervision des travaux est autorisé à faire cette location.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.7 Travaux route 257 – Bélier mécanique

Considérant les travaux en cours sur la route 257, commençant à la fin du périmètre urbain du secteur de Gould (après le cimetière) en poursuivant en direction sud vers la ville de Scotstown;

2008-185

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Després et résolu de retenir les services de Bochemins Thibault de Scotstown pour la location d'un bélier mécanique au taux horaire de 72 \$ sans les taxes. Des frais de transports peuvent s'appliquer selon la distance.

Monsieur Renald Lessard, responsable de la supervision des travaux est autorisé à faire cette location selon les besoins.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.8 Travaux route 257 – Achat de ponceaux

Considérant les travaux qui seront exécutés en commençant à la fin du périmètre urbain du secteur de Gould (après le cimetière) en poursuivant en direction sud vers la ville de Scotstown;

Considérant que des ponceaux doivent être remplacés ou rallongés;

2008-186

Il est proposé par le conseiller Deprés, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que la municipalité fasse l'achat de 3 sections pour ponceaux de plastique de 6 mètres, diamètre de 24 pouces, de classe 320 au coût de 444 \$ chacune des sections, plus les taxes ainsi que 2 manchons appropriés au coût de 39 \$ chacun plus les taxes auprès de la compagnie le Centre du Ponceau Courval pour un montant total de 1 591,55 \$, taxes incluses.

Aucun frais de livraison ne sera facturé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19. Travaux de voirie

- 2008-187** **19.1 Tamissage 2500 tonnes**
Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu de retenir les services de Les Constructions Léo Barolet inc. pour des travaux de tamissage visant une quantité de 2500 tonnes de sable au coût de 2 \$/tonne plus les taxes pour un montant total de 5 643,75 \$.
Les travaux devront être terminés au plus tard le 31 juillet 2008.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2008-188** **19.2 Coupage de branches**
Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Poulin et résolu de retenir les services de Stéphane Nadeau, au coût de 165 \$/heure plus les taxes, pour les travaux de coupage de branches le long de la route 257 en direction de Weedon et le Chemin Tolsta.

Les travaux sont répartis selon les montants suivants :
. Route 257 : Montant maximum de 12 000 \$ taxes incluses;
. Chemin Tolsta : 8 heures de travaux pour un montant maximum de 1 500 \$ taxes incluses qui représente une dépense de : 750 \$ Municipalité Canton de Lingwick;
750 \$ Municipalité de Stornoway.
Selon l'entente en vigueur.
Les travaux représentent un montant de 12 750 \$ incluant les taxes pour la Municipalité du Canton de Lingwick.
Les travaux devront être exécutés entre le 15 août et le 15 septembre 2008.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2008-189** **19.2 Pelle creusage de fossés**
Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de retenir les services de Les Constructions Léo Barolet de Weedon, pour la location d'une pelle mécanique au coût de 100 \$/heure plus les taxes, soit celle ayant travaillé pour le chemin North Hill en 2007, pour les travaux de creusage de fossés. Ces travaux seront effectués sur le chemin Mc Aulay.
Les travaux devront être exécutés au plus tard le 15 août 2008.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2008-190** **19.3 Achat d'une réserve de matériaux granulaires tamisé pour entretien**
Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Després et résolu d'acheter du gravier tamisé auprès de l'entreprise Les Constructions Léo Barolet de Weedon au coût de 4,50 \$/tonne plus les taxes, incluant le chargement et la pesée de chaque camion. La municipalité utilisera ce gravier pour les chemins municipaux et au besoin selon le rapport de voirie.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2008-191** **19.4 Achat de ponceaux**
Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Marois et résolu que la municipalité fasse l'achat des ponceaux décrits ci-dessous auprès de la compagnie le Centre du Ponceau Courval pour les travaux décrit dans le rapport de voirie :

6 ponceaux de 6 mètres x 18 pouces de diamètres :

plastique classe 320 :

280 \$ + taxes = 316,05 \$ /chaque x 6 = 1 896,30 \$

2 manchons 18 pouces diamètre = 19 \$ + taxes = 21,45 \$ / chaque x 2 = 42,90 \$

1 ponceau de 6 mètres x 30 pouces de diamètres :

plastique classe 320 :

603 \$ + taxes = 680,64 \$ /chaque

Aucun frais de livraison ne sera facturé.

Pour un montant total de 2 619,84 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

20. Adoption des comptes pour la suite du mois de mai 2008 et comptes courants

10675	Fournier Guy	Inspecteur bât. : sem. finis. 3/05/2008	200,00 \$
10676	M.R.C. Haut-St-François	1/2 Quote-part – Rés. 2008-120	25 428,14 \$
10677	Ville de East Angus	Ajustement cotisation 2008 – rés. 2008-121	124,44 \$
10678	Centre R. Services Biblio. – CRSBPE	Ajustement cotisation 2008 – résol. 2008-121	207,57 \$
10679	Gaillard Benoît	Journalier : semaine finis. 10-5-2008	329,23 \$
10680	Fournier, Guy	Inspecteur bât. : sem. finis. 10/05/2008	200,00 \$
10681	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Bell : Bureau municipal: 208,89 \$ Bell : Garage : 84,32 \$ Bell Mobilité : serv. Inc. : téléav. : 83,13	376,34 \$
10682	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : luminaires	174,66 \$
10683	Transport du Bonheur	Adhésion 2008 - Résolution 2008-124	2 181,00 \$
10684	Gaillard Benoît	Journalier : semaine finis. 17-5-2008	329,23 \$
10685	Fournier, Guy	Inspecteur bât. : sem. finis. 17/05/2008	200,00 \$
10686	Gaillard Benoît	Journalier : semaine finis. 24-5-2008	329,23 \$
10687	Fournier, Guy	Inspecteur bâti.: sem. finis. 24/05/2008	200,00 \$
10688	Polard-Boisvert, Geneviève	Trav. route 257 : sem. finis. 24/05/2008	252,92 \$
10689	Lessard, Renald	Rte 257 : contremaître : sem. f. 17/05/2008	212,33 \$
10690	Lessard, Renald	Rte 257 : contremaître : sem. f. 24/05/2008	572,04 \$
10691	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Site web	11,23 \$
Remboursement de prêt à terme			
05/2008	Remboursement automatique	Camion autopompe - Année 2005	1 941,83 \$
Dépôt direct - Employés permanents			
	Salaire : mai 2008	Dépôt direct	8 543,19 \$
Liste des chèques émis 2 juin 2008			
10692	JN Denis	Taxes sur facture de mai	13,36 \$
10693	M.R.C. Haut-St-François	Site enfouissement avril et redevances	831,47 \$
10694	Quincaillerie N.S. Girard	Route 257 : peinture pour marquage	46,67 \$
10695	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Petite caisse : timbres, publipostage, let. Enr.	101,04 \$
10696	Ministre des Finances	1/2 Quote-part Sûreté du Québec	37 997,00 \$

10697	Dubé Équipement de bureau inc.	Papeterie : caisse papier, cartouches imprimantes, trombones	94,71 \$
10698	La Tribune	Ann. : Offre d'emploi : inspecteur voirie	639,32 \$
10699	Commission Scolaire Rég. Sherbrooke	Bury : formation POMPIER 1 – section 1	1 699,00 \$
10700	CMP Mayer inc.	Service incendie : bunker	1 153,58 \$
10701	Bilco	Voirie : buanderie	85,59 \$
10702	Services Sanitaires Denis Fortier	Avril : déchets / Mai : déchets et Récupération	4 873,55 \$
10703	Garage Multi-Services	Vérifications méc. Annuelle – 1ère inspection	679,05 \$
10704	Pièces d'autos Angus	Filtre à air, réducteur, sable, peintures, filtres pour peinture	736,75 \$
10705	CSSS du Haut Saint-François	Vaccination pompiers : 1ère et 2e doses	94,96 \$
10706	Després Claude	Voirie : déplacements : pour rapport de voirie	108,12 \$
10707	Décoration King	Voirie : peintures	282,83 \$
10708	SC Classique	Travaux balayage des rues	914,29 \$
10709	Guillemette, Marcel	Voirie : déplacements	82,40 \$
10710	Marois Jean-Guy	Déplac. : formation cyanob. + chercher arbres	162,40 \$
10711	Polard Monique	Congrès ADMQ : déplac. + herberg. + repas	445,56 \$
10712	Cherbourg	Centre communautaire : produits nettoyage	113,72 \$
10713	Fournier, Guy	Ins. Bât : déplacements	75,60 \$
10714	Médias Transcontinental S.E.N.C	Appel d'offres internet : gravier rte 257	56,44 \$
10715	Gaillard Benoît	Journalier : déplacements	56,00 \$
10716	Ressort Robert	Camion 97 : réparation king pin set	651,72 \$
10717	Centre de rénovation East Anus inc.	Teintures, pinceaux pour tables	127,27 \$
10718	Lessard, Renald	Rte 257 : déplacements	251,12 \$
10719	Centre agricole Experts inc.	Voirie : banjo bolt et rempl chèque # 10663	23,60 \$
10720	M.R.C. Haut-St-François	Quote-part 2008 - 2e versement	23 958,70 \$
10721	Bilco	Voirie : buanderie	16,38 \$
10722	Bouffard, Alain	Voirie : déplacements	208,00 \$
10723	Centre du ponceau Courval inc.	Route 257 : ponceaux plastique et Métal	4 327,63 \$
10724	Bourque Michel	Serv. Inc. : pratique - aller et chercher camion Rappel	150,00 \$
10725	Bouffard Stéphane	Serv. Inc. : pratique - aller et cher. camion Rappel et vérification	175,00 \$
10726	Bourque Sylvio	Serv. Incendie : pratique et vérification	46,00 \$
10727	Gaillard Benoît	Serv. Incendie : pratique et vérification	43,00 \$
10728	Lapointe Josée	Serv. Incendie : pratique et vérification et formation	75,00 \$
10729	Rousseau Alain	Serv. Incendie : pratique et vérification	43,00 \$
10730	Rousseau Mathieu	Serv. Incendie : pratique	28,00 \$
10731	Whalen Steven	Serv. Incendie : vérification	15,00 \$
10732	Cloutier, Gaston	Rémunération élus et allocation dépense	605,90 \$
10733	Després, Claude	Rémunération élus et allocation dépense	1 121,27 \$

10734	Gagné, Céline	Rémunération élus et allocation dépense	1 508,63 \$
10735	Gilbert, Serge	Rémunération élus et allocation dépense	546,17 \$
10736	Guillemette, Marcel	Rémunération élus et allocation dépense	938,42 \$
10737	Marois Jean-Guy	Rémunération élus et allocation dépense	605,90 \$
10738	Poulin, André	Rémunération élus et allocation dépense	546,17 \$
10739	Bouffard, Stéphane	Serv. Incendie : reconduire et chercher camion	224,00 \$
10740	Garage Marc Routhier	Tr. Sandblast : 2 boîtes à sel	1 749,56 \$
10741	Rousseau, Alain	Serv. Incendie : déplacement pour vaccination	34,00 \$
10742	Lapointe Josée	Serv. Incendie : déplacement pr pratique avant examen	12,80 \$
10743	Bourque Sylvio	Déplacement : incendie : 27,20 + voirie : 8,80	36,00 \$
10744	Rousseau, Mathieu	Déplacement incendie : rapport médical	6,40 \$
10745	Marché Bernadin	Bureau : pr. nettoyage, timb. : 146,59 \$ Garage : bougie, peinture, corde : 44,60 \$ Ent. Pelouse : huile, essence, fil : 166,76 \$	357,95 \$
10746	JN Denis	Camion 92 : réparations : 633,19 \$ Fardier : vérification finale : 80,14 \$ Camion 97 : vérification finale : 80,14 \$ Fardier : réparations : 2 220,49 \$ Camion 97 : réparations : 2 705,11 \$	5 719,07 \$
10747	Fonds de l'information foncière	Avis de mutation	3,00 \$
10748	L'Écho de Frontenac	Annonce : Offre d'emploi : inspecteur voirie	203,18 \$
10749	Mécano Pro-Diesel inc.	Camion 97 : réparations : 3 545,49 \$ Camion 92 : réparations : 3 133,50 \$	6 678,99 \$
10750	Fournier, Guy	Ins. Bât : déplacements	43,20 \$
10751	Informatique Inpro	Intervention internet	16,37 \$
10752	Gagné, Céline	Déplacements	116,00 \$
10753	Gaillard, Benoît	Journalier : semaine finis. 31-5-2008	329,23 \$
10754	Polard-Boisvert, Geneviève	Trav. route 257 : sem. finis. 31/05/2008	343,41 \$
10755	Laberge, Yvon	Trav. route 257 : sem. finis. 31/05/2008	213,17 \$
10756	Lessard, Renald	Rte 257 : contremaître : sem. f. 31/05/2008	754,05 \$
10757	Lessard, Renald	Rte 257 : Contrem. : déplac. Sem. 31/05/2008	244,80 \$
10758	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Remise employeur : mai 2008	4 061,41 \$
10759	Excavation Bochemins Thibault	Rte 257 : pelle mécanique : 47,5 h.	5 549,21 \$
		TOTAL:	155 864,47 \$

2008-192

Il est proposé par le conseiller Marois appuyé par le conseiller Poulin et résolu que les comptes sur la liste présentée soient acceptés et en autorise leur paiement pour un montant total de 155 864,47 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit # 2008-06-02-01

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au total de 155 864,47 \$.

21. Présentation du rapport de la situation financière au 31 mai 2008.

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet à chaque élu une copie de l'état des activités financières au 31 mai 2008 et en fait la présentation. Les

dépenses de fonctionnement et d'investissements totalisent un montant de 254 279,63 \$.

22. Engagement des dépenses pour le mois de juin 2008

#POSTE	Description	Montant
Conseil municipal		
02-110-00-329	Lait, café, jus, biscuits	20,00
Gestion financière et administrative		
02-130-00-321	Frais de poste	80,00
02-130-00-670	Papeterie	75,00
Voirie		
02-320-00-640	Bolts	223,00
02-320-00-640	Poignée à sandblast	122,00
02-320-00-526	Baril d'huile	625,00
02-320-00-625	Asphalte & réparation (Palette d'asphalte)	490,00
02-320-83-525	Niveleuse (Booster à frein)	300,00
Aménagement, urbanisme et zonage		
02-610-00-310	Frais de déplacement insp. en bâtiment	100,00
Loisirs et culture		
02-701-50-310	Frais de déplacement Parcs	75,00
02-701-50-513	Entretien tracteur à gazon	50,00
02-701-50-631	Entretien des pelouses essence et fourm.	150,00

ENGAGEMENT DE DÉPENSES JUIN 2008 : 2 310,00 \$

2008-193

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que le conseil accepte la liste d'engagement de dépenses pour le mois de juin 2008.

Les conseillers Poulin, Cloutier et Marois vote contre l'achat d'une palette d'asphalte.

REFUSÉ

Engagement des dépenses pour le mois de juin 2008 sans palette d'asphalte

2008-194

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le conseil accepte la liste d'engagement de dépenses pour le mois de juin 2008 sauf l'achat de la palette d'asphalte pour un montant total des engagements de 1 820 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Engagement des dépenses pour le mois de juin 2008

Certificat de crédit # 2008-06-02-02

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour ces dépenses au total de 1 820 \$.

23. Journée de la culture

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Lingwick;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Lingwick a déjà manifesté, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

2008-195

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Poulin et résolu, en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal

QUE la municipalité de Lingwick à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année soit les 26, 27 et 28 septembre prochains, dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

L'adoption de la résolution n'est liée à aucun engagement financier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

24. Fête nationale des Québécois 2008 - Remise du montant reçu provenant de la subvention

2008-196

Considérant que le comité organisateur pour les festivités de la Fête Nationale des Québécois ont fait une demande de subvention;

Considérant que suite à l'approbation pour une subvention, le chèque au montant de 690 \$ a été fait au nom de la municipalité du Canton de Lingwick;

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu que la municipalité fasse un chèque au montant de 690 \$ afin de remplacer l'encaissement par la municipalité du chèque de la subvention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25. Correspondance du maire

Madame Gagné, mairesse fait lecture d'une lettre concernant l'achat de parcelles de terrain des Messieurs Régent Roy, Richard Goreham et Yvon Beaudoin.

26. Correspondance de la secrétaire

27. Varia

27.1 Bacs bleus - coûts remboursés

Considérant que d'ici juillet 2008 il y aura l'implantation d'équipement pour le recyclage dans tout les lieux publics de la MRC du Haut-Saint-François;

Considérant que la MRC dispose de 11 000 \$ (0,50\$ Par habitant) cette année pour des équipements;

2008-197 Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que la municipalité du Canton de Lingwick demande 2 bacs *Le MASTERCART SIMPLE no : TA-IPMAS01- IPL-Plastics* financer à 100% par le programme afin de pouvoir les installer aux lieux suivants : Pont couvert et le Parc-en-ciel;

QUE la municipalité s'engage à respecter les conditions du programme, soit :

- Toutes les matières recyclables doivent être récupérées (fibres, plastique, verre et métal).
- La fréquence de collecte doit être au moins égale à celle actuellement en vigueur pour la collecte des déchets sur le même lieu.

- Les équipements doivent avoir une capacité minimale de 40 litres par section quand il y a trois sections (déchets/fibres/contenants) ou 60 litres par section si seulement une ou deux sections.
- Si un équipement sélectionné ne prévoit que la collecte des matières recyclables (une section), il doit obligatoirement être installé à proximité d'une poubelle.
- Le service de récupération ainsi que l'entretien des équipements doivent être assurés pour au moins trois ans.
- Le logo de la Table doit être apposé sur chacun des équipements financés (étiquettes fournies par la Table).
- La signalisation doit comporter les pictogrammes prévus par la Table ou avoir été approuvé (des étiquettes de signalisation seront fournies dans le cas des équipements offerts dans le répertoire de la Table)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

27.2 Enviro Septic

Considérant que la municipalité a le signé le 6 mai 2005, un contrat pour l'installation d'un système Enviro-Septic, vendu par DBO Expert inc. ;

Considérant qu'il n'y avait pas de frais de suivi pour l'année suivant l'installation du système et que par la suite des frais pour une visite annuelle devant être payés par le propriétaire du Système Enviro-Septic afin de bénéficier du présent contrat de suivi ;

2008-198

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Marois et résolu que la municipalité accepte la visite annuelle et que pour bénéficier d'un rabais de 10 \$, le paiement avant le 12 juin 2008 au montant de 56,44 \$ taxes incluses est accepté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

27.3 Attribution numéro civique – chemin Roy

2007-199

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de donner un nouveau numéro civique à l'immeuble suivant :

219, Chemin Roy – Propriété de M. Martin Roy

225, Chemin Roy – Propriété de M. Christian Roy

231, Chemin Roy – Propriété de M. Réal Roy

226, Chemin Roy – Propriété de M. Gilles Grondin

230, Chemin Roy – Propriété de M. Gilles Grondin

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

27.4 Demande du Parc-en-ciel : utilisation de la grande salle

Le Parc-en-Ciel ouvrira ses portes à compter du 30 juin pour une période de six semaines. Il sera fermé du 21 au 25 juillet inclusivement pour les vacances. Une subvention est accordée pour engager deux étudiantes à temps plein.

Dans le cadre du Programme « Québec en forme » et le Conseil Sports Loisirs de l'Estrie, des activités auront lieu une journée par semaine et dans le cas des journées pluvieuses. La demande est adressée au conseil municipal, à savoir la possibilité d'utiliser la grande salle pour la pratique d'éducation physique ou autres jeux ne pouvant se pratiquer à l'extérieur ou dans le local du Parc-en-Ciel.

Cette demande est accordée à la condition qu'il n'y ait aucun jeu de ballon, balle, hockey ou de ce genre, soit pratiqué.

LE CONSEILLER CLOUTIER SE RETIRE DE LA DISCUSSION ET DE LA PRISE DE DÉCISION POUR LA RÉOLUTION 27.5

27.5 Dossier : Cloutier

Considérant la poursuite en dommages exemplaires contre la municipalité entamée par Messieurs Réjean et Hervé Cloutier;

Considérant l'assureur de la municipalité, La Mutuelle des municipalités du Québec, a avisé que le montant réclamé en dommages exemplaires n'était pas couvert;

Considérant qu'il est recommandé que la Municipalité puisse être représentée par Me Gobeil, avocat qui agit déjà pour la municipalité dans les réclamations visées par les dossiers des travaux effectués à l'automne 2005;

Considérant que suite à une évaluation effectuée par un avocat indépendant à la demande de l'assureur, la MMQ assumerait 80 %;

Pour ces motifs,

2007-200

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Marois et résolu que la municipalité du Canton de Lingwick mandate Me Andréanne Gobeil, avocate à titre de procureur pour le dossier de réclamation en dommages exemplaires des Messieurs Réjean et Hervé Cloutier pour une proportion de 20 %.

ADOPTÉ SUR MAJORITÉ.

28. Période de questions

Une citoyenne s'informe sur la vérification exercée par la compagnie Envi Septic pour les systèmes résidentiels du village.

CERTIFICAT DE CRÉDIT # 2008-06-02-03

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le canton de Lingwick dispose de crédit budgétaire suffisant pour les dépenses projetées par le conseil au cours de cette session.

29. Levée de la session.

2008-201

Il est proposé par le conseiller Cloutier, que la levée de la session soit prononcée. Il est 22 h 28.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné, Mairesse

Monique Polard, directrice générale
et secrétaire-trésorière